

STONE ASSET MANAGEMENT LIMITED

Le présent document contient des renseignements clés que vous devez connaître à propos du Fonds d'options d'achat couvertes de banques canadiennes plus Stone – Série PTF. Vous trouverez des renseignements détaillés dans le prospectus simplifié du Fonds. Demandez-en un exemplaire à votre représentant, communiquez avec Stone Asset Management Limited, au 1 800 795-1142 ou à l'adresse clientservices@stoneco.com, ou consultez le site Web www.stoneco.com.

Avant d'investir dans un Fonds, considérez comment le Fonds fonctionnera avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

Le 7 avril 2022, Starlight Investments Capital LP (Starlight) et Stone Investment Group Limited (SIG) ont annoncé avoir conclu un accord en vertu duquel Starlight, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive et au moyen d'une série de transactions, fera l'acquisition de SIG et de toutes ses filiales, dont le gestionnaire. Dès la réalisation de cette acquisition, dont la clôture est prévue au deuxième trimestre de 2022, Starlight fera l'acquisition du gestionnaire. L'acquisition proposée du gestionnaire est assujettie à la réception de toutes les approbations requises des actionnaires de SIG et des organismes de réglementation ainsi qu'à la satisfaction des conditions de clôture.

FAITS EN BREF

Symbole :	SAMCC	Gestionnaire du Fonds :	Stone Asset Management Limited
Date de début de la série :	22 mars 2021	Gestionnaire de portefeuille :	Stone Asset Management Limited
Valeur totale du Fonds le 30 avril 2022 :	11 751 899 \$	Distributions :	Le Fonds distribue le revenu net mensuellement, le cas échéant, et les gains en capital nets réalisés annuellement, le cas échéant, en décembre. Les distributions seront reçues en espèces uniquement.
Ratio des frais de gestion (« RFG ») :	1,45 %	Investissement minimum :	Tranche initiale : aucun minimum; tranche additionnelle : aucun minimum

Dans quoi le Fonds investit-il?

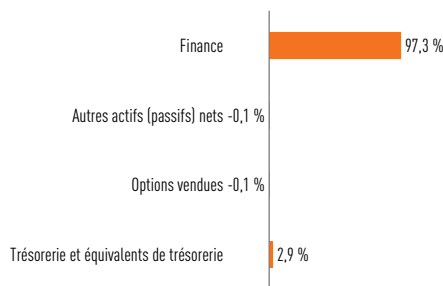
Le fonds investit dans un portefeuille d'actions à dividendes canadiennes du secteur financier et utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes sur certaines de ces actions.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2022. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 avril 2022)

1. Banque Toronto-Dominion	9,5 %
2. Banque Canadienne Impériale de Commerce	8,6 %
3. Banque de Nouvelle-Écosse	8,4 %
4. Banque Nationale du Canada	8,2 %
5. Banque Royale du Canada	7,3 %
6. Banque de Montréal	7,1 %
7. Great-West Lifeco Inc.	6,4 %
8. Société Financière Manuvie	6,2 %
9. Power Corporation du Canada	6,2 %
10. Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	4,7 %
Pourcentage total des 10 principaux placements %	72,6
Nombre total des placements	19

Répartition des placements (30 avril 2022)



Quel est son niveau de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer ou augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

L'une des façons d'évaluer le risque est d'examiner le rendement du Fonds au fil des ans. C'est ce que l'on appelle la « volatilité ».

Généralement, le rendement des fonds volatils fluctuera davantage avec le temps. Ces fonds sont habituellement plus à risque d'enregistrer des pertes et peuvent être plus susceptibles de générer un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils a tendance à moins fluctuer au fil du temps. Ces fonds génèrent habituellement un rendement moins élevé et peuvent être moins à risque d'enregistrer des pertes.

Évaluation du risque

Stone Asset Management Limited estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **moyen**.

Cette donnée est fondée sur le degré de variation en glissement annuel des rendements du Fonds, mais elle n'est pas une indication de la volatilité future du Fonds. L'évaluation peut changer au fil du temps. La valeur d'un fonds dont le niveau de risque est faible peut tout de même diminuer.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	--------------	---------------	-------

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur les rendements du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez perdre le capital que vous avez investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des titres de la série PTF du Fonds depuis sa création, après déduction des frais. Ces frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendement annuel

Cette information n'est pas disponible puisqu'aucun titre de la série PTF du Fonds n'a été vendu en date de cet Aperçu du Fonds.

Meilleurs et pires rendements sur une période de 3 mois

Cette information n'est pas disponible puisqu'aucun titre de la série PTF du Fonds n'a été vendu en date de cet Aperçu du Fonds.

	Rendement	Fin des 3 mois	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	8,08 %	2 juin 2021	Votre placement s'élèverait à 1 080,80 \$.
Pire rendement	-8,35 %	31 mars 2022	Votre placement chuterait à 916,50 \$.

Rendement moyen

Le rendement composé annuel de la série du Fonds était d'environ 9,2% depuis la création de la série du Fonds. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans la série du Fonds depuis la création de la série du Fonds, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 102,18 \$.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds convient aux investisseurs :

- ont un objectif de placement à moyen terme
- désirent que leur portefeuille se concentre tout particulièrement sur le secteur bancaire canadien
- qui sont à l'aise avec un placement à niveau de risque moyen

Un mot à propos de l'impôt

En règle générale, vous serez imposé sur le revenu que vous tirerez de tout fonds. Le montant que vous devrez payer variera selon les lois fiscales de votre territoire de résidence et selon que le régime dans lequel vous détenez des titres du Fonds est enregistré ou non comme régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou comme compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

N'oubliez pas que si vous détenez les titres d'un fonds dans un compte non enregistré, les distributions versées par le Fonds sont ajoutées à votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez au comptant ou que vous les réinvestissiez.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants indiquent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder ou vendre des titres de série PTF du Fonds.

Les frais, y compris les commissions, le cas échéant, peuvent varier entre les différentes séries d'un Fonds et entre les différents fonds. Les commissions élevées peuvent faire en sorte que les représentants recommandent un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous au sujet d'autres fonds ou placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. Frais

Lorsque vous achetez des titres de la série PTF du Fonds, vous ne payez pas de frais d'acquisition. Au lieu de cela, vous devrez peut-être payer des frais de services négociés à la firme de votre courtier, en échange des conseils en placement et d'autres services fournis.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils vous touchent néanmoins, car ils réduisent le rendement du Fonds.

En date du 31 décembre 2021, les frais du Fonds s'élevaient à 1.46% de sa valeur. ce qui correspond à 14.60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (exprimé comme un % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (« RFG »)	1,45 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO »)	0,01 %
Frais du Fonds	1,46 %

Les frais de gestion annuels sont de 0,65 % de la valeur de la série.

4. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais si vous achetez, détenez ou échangez des titres du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	2,00 % de la valeur des titres que vous souhaitez substituer ou faire racheter dans les 90 jours suivant l'achat. Ces frais reviennent au Fonds.
Rétribution à la commission	Votre courtier peut vous demander de participer à un programme intégré ou à la commission admissible offert par la firme de votre courtier afin d'acheter des titres de cette série. La firme de votre courtier peut également vous demander de lui payer directement des frais, et le montant sera celui négocié entre vous et la firme.

3. Plus d'information à propos de la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée pour les titres de la série PTF.

Et si je change d'avis?

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de vous retirer d'une entente d'achat de titres d'un organisme de placement collectif dans les deux jours ouvrables suivant la réception d'un prospectus simplifié ou de l'Aperçu du Fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures suivant la réception de l'avis d'exécution de votre achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit d'annuler un achat ou, dans certains cas, de demander des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, le document sur l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Pour plus d'information

Communiquez avec Stone Asset Management Limited ou avec votre représentant pour obtenir le prospectus simplifié ou tout autre document d'information du Fonds. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent l'ensemble des documents juridiques du Fonds.

Téléphone : 416 867 8086 ou 1 800 795 1142 | Télécopieur : 416 364 2498 | Courriel : clientservices@stoneco.com
276, rue King Ouest, bureau 203 Toronto, Ontario M5V 1J2 | www.stoneco.com

Pour en apprendre plus sur l'investissement dans des fonds communs de placement, consultez le prospectus **Comprendre les organismes de placement collectif (Understanding mutual funds)**, disponible sur le site Internet des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca/.